



PORTE DU COL
DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Romain BOUVET, Michel CLAIR, Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Alexine LAFAY, Mathieu LECLERCQ, Anne-Emmanuelle LECLERE, Frédéric LIMBARINU, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Coline MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Corentin BOUCHER, Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS (pouvoir à Anne-Emmanuelle LECLERE), Eric JACQUEMOUD.

Secrétaire de séance : Anne-Emmanuelle LECLERE

Nombre de conseillers en exercice : 18 - **Présents** : 14 - **Votants** : 15

Date de la convocation : le 12 décembre 2024

Date de publication : 20 décembre 2024 au 20 février 2025

DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Madame MAILHE Christel rappelle que les compétences de l'Eau et de l'Assainissement sont transférées à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise le 1^{er} janvier 2025. Dans ce cas, il convient :

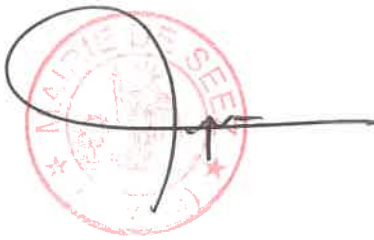
- De prononcer la dissolution du budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement au 31 décembre 2024
- D'autoriser le comptable public à procéder à toutes écritures comptables nécessaires à l'intégration de ce budget dans les comptes de la CCHT
- D'aviser le service des impôts en charge des dossiers de TVA de ce transfert

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **PRONONCE** la dissolution du budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement
- **AUTORISE** le Comptable Public à procéder à toutes écritures comptables nécessaires à l'intégration de ce budget dans les comptes de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à aviser le service des impôts en charge des dossiers TVA de ce transfert,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

A red circular stamp with the text "MAIRIE LA SEINE" and "HAUTE TARENTAISE" is visible. A black ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance,
Anne-Emmanuelle LECLERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Leclere", is written over a horizontal line.